

Annnonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA039f09

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Strasbourg, le 15.04.2009

La protection des langues minoritaires en Europe: réalisations et défis

Date: 20-21 avril 2009

Lieu: Musée Guggenheim, Avenida Abandoibarra, Bilbao (Espagne)

Organisateur: le Conseil de l'Europe, le gouvernement espagnol, le gouvernement du Pays basque et l'université du Pays basque.

Description: conférence internationale sur les problèmes et défis liés à la ratification et à la mise en oeuvre de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires – et sur ses perspectives d'avenir à la lumière de ses 10 premières années d'existence. La cérémonie officielle d'ouverture, prévue le soir du 20 avril en présence de personnalités de haut niveau du Conseil de l'Europe, du gouvernement espagnol et du gouvernement régional basque, donnera le ton de cette conférence en soulignant la contribution du Conseil de l'Europe en matière de protection de la diversité culturelle et des minorités en Europe ainsi que le rôle important que joue l'Espagne dans le domaine de la diversité linguistique.

Même si les gouvernements sont responsables au premier chef de préparer la ratification et l'application de la Charte, l'exemple espagnol illustre le fait que les autorités régionales et locales jouent également un rôle important, étant donné qu'elles sont confrontées au quotidien à l'utilisation des langues minoritaires.

[Lien vers le programme](#)

[Pour plus d'information sur la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires](#)

Informations pratiques: la Conférence est ouverte à la presse.

Division de la Presse: Jaime Rodriguez
(jaime.rodriguez@coe.int , Tel. +33 3 90 21 47 04 ; GSM + 33 6 89 99 50 42)

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.